



Altitudes Coopérantes

Bâtissons une économie responsable et solidaire!

16^e
édition

Le
mois
de l'Économie
Sociale
et Solidaire

www.mois-ess.org

Rejoignez l'économie
sociale et solidaire
pour une **société**
juste, cohérente et
durable.

S'ENGAGER POUR TRANSFORMER LE MONDE



TROUVEZ UN ÉVÈNEMENT
PRÈS DE CHEZ VOUS !

Je m'inscris !

2-9-16-23 / 11
12H À 14H

VEYNES
Permanences
Buffet de la Gare

06 / 11
14H À 17H

L'ARGENTIÈRE LA BESSÉE
Permanence
Centre Social des Écrins

13 / 11
17H À 20H

BRIANÇON
Permanence
Centre Social Intercommunal

20 / 11
18H À 20H

ST BONNET EN CHAMPSAUR
Atelier ESS - Centre Social

20 / 11
14H À 17H

GUILLESTRE
Permanence - Mairie

21 / 11
17H À 19H

SAVINES LE LAC
Atelier ESS - Pôle XXème
salle Panaskhet

22 / 11
16H À 18H

GAP
Atelier ESS - espace
numérique d'Adelha

23 / 11
14H À 16H

TALLARD
Atelier ESS - Mairie

29 / 11
17H À 19H

BARCELONNETTE
Atelier ESS
Marché couvert

30 / 11
9H À 16H

LA BÂTIE NEUVE
Forum ESS

Vous aussi rejoignez l'aventure:

- en référencant votre structure dans l'annuaire
- en partageant votre matériel sur la plateforme d'échange
- en participant au projet en nous rejoignant



Altitudes Coopérantes
contact@altitudescooperantes.fr
07 57 18 58 56

www.altitudescooperantes.fr

Projet reconnu PTCE (Pôle territorial de
coopération économique) par l'état



ESS



L'économie sociale et solidaire (ESS) est reconnue comme une alternative pertinente de production qui se soucie davantage du **partage des richesses**, du **développement des territoires**, de la qualité des emplois créés, de l'**implication des citoyens dans les projets** et de la **responsabilité sociale des entreprises**. Les valeurs des acteurs de l'ESS sont, notamment, l'utilité sociale et la solidarité.

Il existe différentes formes juridiques : coopérative, mutuelle, fondation, association loi 1901 et entreprises ESUS.

Focus sur ESUS

Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale



Certaines sociétés commerciales qui par leurs statuts remplissent les conditions prévues par la loi du 31 juillet 2014 et dont la reconnaissance de la qualité ESS est établie auprès des greffes du Tribunal de commerce.

Pour cela, plusieurs conditions :

- un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices, **l'humain doit être au cœur des préoccupations** dans l'ESS (participer au développement local, aider à la réinsertion et lutter contre l'exclusion)
- une gouvernance **démocratique**
- une gestion conforme aux principes suivants : les bénéfices sont essentiellement consacrés au maintien et au développement de l'activité, les réserves obligatoires ne peuvent pas être distribuées et en cas de liquidation, le "boni de liquidation" est redistribué à une entreprise de l'économie sociale et solidaire